

Salarié-e ou associé-e d'une personne physique ou morale de droit privé construisant pour son propre et exclusif usage

Déclaration de nouveau mode d'exercice

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Joignez obligatoirement une attestation d'employeur, ou la copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail.

Toute déclaration incomplète ou non accompagnée d'un justificatif d'employeur ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit-e au Tableau sous le n° national

déclare être salarié-e de

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le (*jour/mois/année*)

J'atteste sur l'honneur :

- que mon employeur édifie des constructions pour son propre et exclusif usage, et n'a pour activité (même annexe) ni l'étude de projets, ni le financement, la construction, la restauration, la vente ou la location d'immeubles, ni l'achat ou la vente de terrains ou de matériaux et éléments de construction ;
- que, conformément à l'article 43 du Code de déontologie, je me suis assuré-e que le contrat qui me lie à mon employeur précise les conditions d'assurance qui couvrent mes responsabilités ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé-e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :